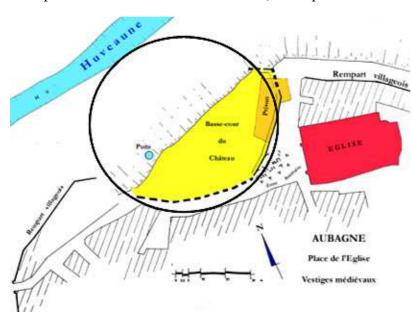
## LE CHATEAU SEIGNEURIAL ET SON PARC

Le château, ce grand absent du paysage aubagnais, se dressait au sommet de la colline de poudingue, en bordure de la falaise ceinturée par l'Huveaune. L'état actuel de nos connaissances sur ce symbole de féodalité est assez lacunaire. Nous allons tenter ici d'en conter l'histoire.

La première mention d'un château ou plus justement d'un espace fortifié remonte à 1064 : la notion de « *castrum* » apparaît associée au nom d'Aubagne dans une charte de l'Abbaye Saint-Victor de Marseille.

Mais il faut attendre 1212 et un acte de partage de la vicomté de Marseille pour avoir quelque idée sur son aspect. Ce document parle pour la première fois du château présenté comme un habitat fortifié aristocratique, sous le terme de "sala". L'ensemble, entouré d'une enceinte, était composé de plusieurs corps de bâtiments, doté d'une tour (donjon ?), d'une cuisine et d'une cour ainsi que d'un jardin « à côté de l'habitation ». Nous pouvons compléter cette première description du château avec le résultat des fouilles opérées sur le site en 1989 par Michiel Gazenbeek. A cause de l'arasement de l'espace au début du XX<sup>e</sup> siècle afin de créer une place publique, seules une partie du mur d'enceinte du château et une zone funéraire entre celui-ci et l'église paroissiale ont été mises au jour. Cette courtine, de 1,65m de large, a été conservée sur deux mètres de hauteur et sur 40 m de longueur. Elle présentait un appareillage régulier de petits moellons équarris, en pierres froides. L'espace d'implantation du château s'étendait sur 2700 m², une surface tout à fait comparable, selon Gazenbeek, au château de Rougiers. Dans ces espaces fouillés, le matériel archéologique découvert a permis de situer l'occupation du site entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> s., dates qui sont corroborées par les chartes étudiées.



**Emplacement probable du château et de ses remparts.** Plan AVA, issu des fouilles Gazenbeek.

La disposition des bâtiments ne peut faire l'objet que de suppositions, induites par la topographie des lieux et quelques textes concernant des réparations du bâti aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les corps des bâtiments s'étendaient probablement au nord-est du site, à l'aplomb de la falaise, et la cour (munie d'un puits en 1455), au sud-ouest, cernée par un rempart construit en demi-lune. L'emplacement de la porte est peut-être à imaginer dans l'axe de la rue du Château.

A notre connaissance, il faut attendre 1474 et la cession du château et de ses dépendances à l' Evêque de Marseille pour avoir un état précis de celui-ci. Il se com-posait d'une « maison avec un cellier garni de tonneaux, une cuisine avec ses plats et écuelles en étain, une pastière (chambre du pétrin), une écurie, divers appartements avec cabinets au nombre de sept y compris la

salle de réception, trois chambres consacrées à la demeure du viguier, du sous-viguier et de la servante. » Cette description peut être complétée par l'inventaire des biens du château à la mort de Monseigneur Turricella en 1618, dont nous ne citerons que les principaux éléments : une bibliothèque de deux cent deux volumes qui furent déposés à la maison épiscopale de Marseille, douze pièces de tapisseries des Flandres, une douzaine de serviettes, un bassin avec aiguières aux armes de l'évêque, des couverts en argent, des bijoux, dix-sept médailles en argent et cent soixante en bronze...Bien que les évêques de Marseille en aient fait leur résidence secondaire, celle-ci n'était pas dénuée de richesses, comme le laisse entendre cet inventaire et un autre, réalisé au décès de Monseigneur Jean-Baptiste Gault en 1643. Ce dernier est particulièrement intéressant car il situe à peu près les pièces les unes par rapport aux autres. Le château possédait deux étages. Il était flanqué d'une aile de chaque côté et de deux tours dont la plus élevée était tournée vers l'Huveaune. Au rez-de-chaussée, se trouvaient une salle spacieuse, de laquelle s'élevait l'escalier desservant les étages, la cuisine, les offices et quelques chambres avec garde-robes et cabinets. Le reste de l'inventaire cite un ensemble de pièces situées probablement aux étages : une chapelle tapissée en cuir doré, de nombreuses chambres, anti-chambres, cabinets et garde-robes, dont les appartements de l'évêque. Le dernier étage semblait réservé aux domestiques puisque l'on peut lire la mention d'une chambre des laquais. En sous-sol, se trouvaient une grande cave et la prison.

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le château semble abandonné par les évêques, qui lui préfèrent le palais épiscopal de Marseille : le mobilier y est transporté. L'absence d'entretien et la menace permanente des crues de l'Huveaune affaiblissent le bâti qui, déjà en 1627, voit la démolition de la grande tour fragilisée par les éboulements de la falaise.

Monseigneur de Belsunce rentre en 1708 en possession d'un château en si mauvais état qu'il en demande un rapport à l'architecte Laurent Vallon. Celui-ci constate de nombreux éboulements survenus au chemin de ronde et le rapprochement inquiétant de l'Huveaune vers les murailles du château. L'évêque demande au Conseil d'Etat d'être déchargé à l'avenir de toute responsabilité au sujet de nouveaux éboulements, il fait démolir certaines parties les plus au nord et consolider d'autres. Il habita le château et fit renouveler son mobilier, fort important puisque « la salle de réception était tapissée du catalogue des évêques de Marseille, la chambre du seigneur était ornée d'une tapisserie en satin à fleurs rouge sur fond d'or ainsi que la garniture du lit, les portières et les rideaux. Les commodes étaient en marqueterie et les fauteuils garnis d'ouvrage de laine faits à l'aiguille et de différentes couleurs. La galerie sur laquelle s'ouvraient tous les appartements était ornée de sièges en maroquin rouge à clous dorés, de cartes géographiques, d'un plan de Marseille et de son territoire, de seize colonnes adossées aux murs et supportant des bustes en plâtre et des pots de faïence. »

Dom Bérengier, dans son ouvrage "La vie de Monseigneur de Belsunce", nous donne une description enchanteresse des lieux : « Le château d'Aubagne où l'Evêque de Marseille passait une partie de la belle saison, avait sa façade à l'est, devant l'église paroissiale. Un gracieux parterre bordé de buis y récréait les yeux. Les anciens remparts démolis formaient, à gauche et au nord une agréable promenade plantée de beaux arbres, avec une large terrasse au-dessus de ce fleuve minuscule qu'on appelle l'Huveaune. Le terrain était soutenu par quatre ou cinq étanches mais à droite ces murs étaient encore en bon état, avec toutes les embrasures et se terminaient à une grande croix...qui était peut-être la croix d'un ancien calvaire. Par derrière se trouvait un jardin et plus loin une garenne assez en contrebas puisqu'on y descendait par un escalier de vingt-deux marches. »

Cette garenne fait certainement référence au parc seigneurial "le jardin de l'évêché", qui s'étendait sur la rive droite de l'Huveaune. Pour y accéder, les seigneurs devaient traverser un terrain, contigu au château, qui longeait les remparts et la falaise puis descendait vers le fleuve jusqu'au pont de Reyne. Ils empruntaient ce dernier pour accéder à la rive droite. Selon la tradition, c'est la reine Jeanne qui avait fait planter ce parc et construire un pont pour y accéder. Ce parc comprenait l'espace actuel du cours Voltaire et les surfaces occupées par les maisons à gauche de ce cours, l'avenue Jeanne d'Arc, la gare, avec pour limite la route d'Eoures. A ce parc, attenaient un grand jardin et une prairie au quartier du bourg du Mouton (cela peut correspondre aujourd'hui au triangle formé par les avenues du 8 Mai et Joseph Fallen avec la traverse des Cauquières).

La grande porte de ce parc se trouvait au débouché de l'avenue Jeanne d'Arc. Le mur de clôture était longé par l'ancien chemin de Roquevaire (rue bordant la partie est du cours Voltaire). Une porte plus petite se trouvait de ce côté, presque en face de l'étude notariale, afin que l'évêque descendant à pieds n'aille pas jusqu'à l'entrée principale. Une croix se trouvait également à cet endroit.

Ce parc fut agrandi par le dernier seigneur d'Aubagne, Monseigneur de Belloy, par l'achat en 1762 et 1766, de plusieurs terres au quartier de Pierrefeu (aujourd'hui cet espace est traversé par la promenade Pierre Blancard et l'avenue des Lignières), plus connu sous le nom du quartier de l'Evêché.

De Belloy prit possession de la seigneurie en 1755 et fit réaliser de nombreuses réparations au château et à ses murailles. Ses efforts portèrent également sur l'Huveaune qu'il fit encaisser par deux murs en 1765. Mais ces consolidations furent réduites à néant la même année par une crue dévastatrice. L'évêque prit la décision d'abandonner ce château et construisit sur ses terres nouvellement acquises sa résidence secondaire, que nombre d'anciens Aubagnais appelaient le château de l'Evêché.

Périmètre de la propriété dite l'Evêché, du parc seigneurial et des prés appartenant au seigneur.



En 1775, il demanda au roi Louis XVI la démolition du vieux château mais celle-ci lui fut refusée. C'est la Révolution Française qui accomplira la volonté de l'évêque. En effet, en 1790, De Belloy fit réaliser l'estimation des biens de l'Evêché de Marseille à Aubagne : le château et ses dépendances, son potager, ses jardins avec bosquets et allées d'agrément, ses prés. Une première vente aux enchères en septembre 1791 estima l'ensemble à 1137 livres et 5 sols mais n'eut pas d'acquéreur. La seconde vente fut cassée par la Ville d'Aubagne qui souhaitait conserver l'usage de la prison. La dernière vente fut acquise en 1796 à Félix Auffren, maître tanneur de Marseille, pour 1540 livres. Il démolit le château et réutilisa les pierres pour édifier une tannerie sur le bord de l'Huveaune à l'angle du cours Foch et de l'avenue Elzéard Rougier.

La Ville d'Aubagne utilisa la prison et un autre bâtiment qui fut converti en prétoire de justice pendant près de cent ans. Les prisonniers furent incarcérés dans la prison jusque vers 1870, date de construction de la nouvelle gendarmerie du cours Beaumond. L'ancien cachot, qui avait 3 à 4 m de hauteur, fut ensuite converti en citerne.

Au début du XX° siècle, le prétoire servait au logement du fontainier de la ville et les prisons à celui du garde champêtre ainsi qu'à l'hospitalisation des pauvres passants. La municipalité, dans un souci d'embellissement, acheta l'emplacement du château en 1902 et fit démolir l'année suivante les prisons et l'ancien prétoire de justice. L'ensemble de l'espace fut arasé et déblayé en 1905 afin de doter les vieux quartiers d'une grande place publique. Les terres enlevées du monticule servirent à remblayer le pré où fut construit le dépôt de tramway.



La place de l'Eglise au milieu du XXº siècle. Au premier plan, l'emplacement du château. (cp Société Editions de France, 2 rue Clapier Marseille).

Quant au parc seigneu-rial et au pré du quartier du Mouton, ils furent acquis en 1791 par Jean-Louis Sicard. Le parc du Bosquet fut revendu par Sicard à Monsieur de Roux, propriétaire de la Peyronne, en 1836. Celui-ci commença le morcellement des terres pour permettre la création de l'avenue de la gare et le lotissement de ce nou-veau quartier en plein déve-loppement du fait de l'arrivée du chemin de fer. En 1836, Richard (propriétaire de La Demande) acheta les prés du quartier du Mouton, sur lesquels vint s'ouvrir le nouveau lit de l'Huveaune.

La propriété dite L'Evêché:

En 1762, De Belloy fit l'achat d'une terre située au quartier de Pierrefeu, attenante au jardin de l'Evêché (le parc seigneurial). Il agrandit sa propriété par l'acquisition de deux terres contiguës à la première. Selon le chanoine Gabriel, sa propriété avait pour limites le "chemin des Lignières, le Jas de Gauthier et le vieux domaine ou parc de l'évêché". Il fit construire une bastide flanquée de deux ailes et une chapelle aménagée à l'intérieur, par l'architecte Dageville, membre de l'Académie de Marseille. Le dernier seigneur d'Aubagne ne profita pas longtemps de sa nouvelle villégiature puisque la Révolution française vint y mettre un terme. En février 1792, l'évêque "autorisa" une fête à l'intérieur de sa propriété. Le maire Domergue, s'y opposant, marcha avec un détachement de 150 Marseillais contre le château de l'Evéché pour empêcher la danse des Olivettes car il fallait à tout prix prendre des mesures pour empêcher ce repas et cette fête bien capables d'amener des troubles graves dans ce pays. Une bagarre sanglante s'ensuivit ainsi que le pillage du château. Celui-ci fut incendié quelques mois plus tard, les trois quarts des bâtiments furent détruits par les flammes. De nombreux pillages succédèrent à l'incendie : coupes d'arbres, arrachages des vignes, traçage d'un chemin public.... Après sommation du Procureur de la République, le maire s'engagea à faire respecter la loi. Mais au mois de novembre 1792, l'évêque vendit la propriété au notaire marseillais Bonsignour, beau-père de Pierre Blancard (importateur

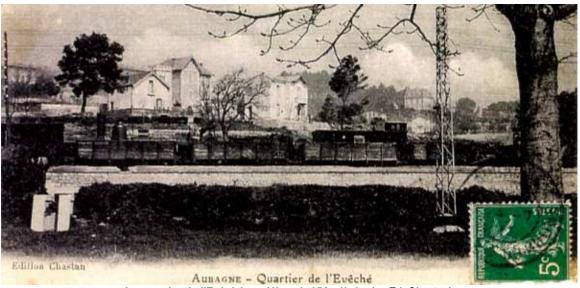


La maison de campagne dite l'Evêché. (photo chanoine Gabriel).

du chrysanthème en Europe), qui vint y finir ses jours.

En août 1793, Bonsignour fit démolir la partie du château qui était en ruine et bâtir à gauche du château une maison de campagne qu'il habitait quand il venait à Aubagne.

Bonsignour vendit cette propriété en 1830, les propriétaires suivants morcelèrent les terrains pour l'établissement de la ligne de chemin de fer. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, s'élevèrent de petites maisons où les familles aubagnaises passaient le dimanche. La maison de campagne de Blancard subsista jusqu'en 1972, date de sa démolition pour permettre la construction du Foyer Popineau. Plus rien ne subsiste aujourd'hui de cette grande propriété.



Le quartier de l'Evêché au début du XXe siècle. (cp Ed. Chastan).

Sandra ROUQUEIROL Les Amis du Vieil Aubagne.

## **POUR EN SAVOIR PLUS:**

- Barthélémy Jean-Louis, Histoire d'Aubagne, chef-lieu de Baronnie, Marseille, 1889, Laffitte reprints, 1999, (Bibliothèque d'Aubagne).
- > Gabriel (chanoine), Le château seigneurial et Monseigneur De Belloy dernier baron d'Aubagne, manuscrit, 1900.

> **Gazenbeek** Michiel, Aubagne, place de l'église, nécropole et château médiévaux, fouilles de sauvetage programmées du 25 juillet au 25 octobre 1989, Ministère de la Culture, DRAC, Aix-en-Provence, 1989, (DRAC, Aix-en-Provence).

